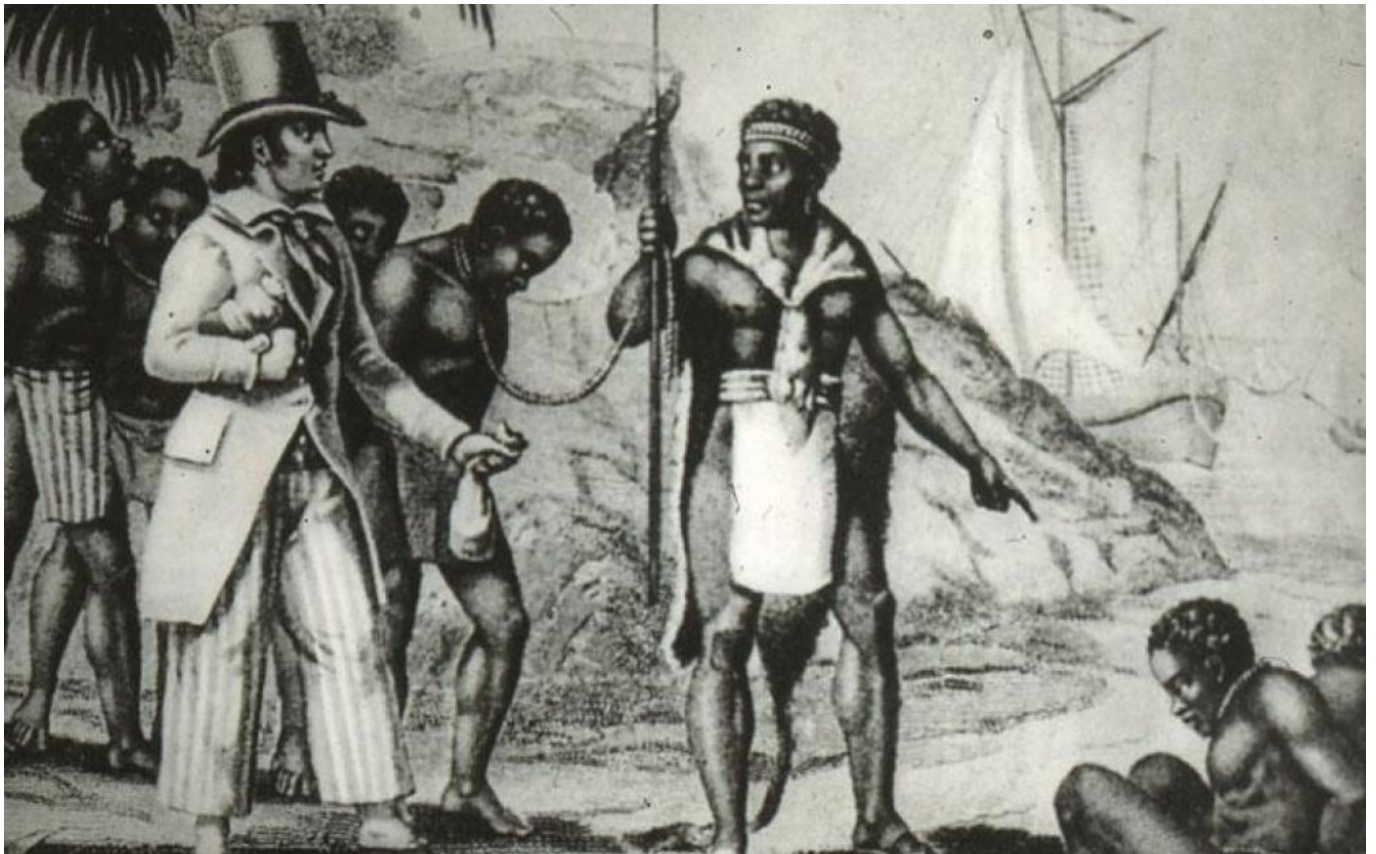


L'histoire du Code noir de Colbert et l'inculture de ces Africains vivant en France



La vente de captifs par les tribus noires aux négriers blancs

Nous avons droit chaque jour aux donneurs de leçons diverses et celles de certains Noirs gauchistes, dits « indigénistes » alors même que ce sont bien les Français de souche qui sont, de fait, les vrais indigènes dans ce pays, et non ceux qui sont des allogènes, arrivés il y a peu en France, et parfois même, à peine naturalisés.

Ces immigrés de fraîche date, ces étrangers d'hier, ont comme complices des acculturés, c'est-à-dire des femmes et des hommes indigènes ayant eu le cerveau lavé à la javel du politiquement correct, de tous ces professeurs d'écoles trop lâches pour enseigner, trop faibles intellectuellement, et

préférant renoncer plutôt que de lutter comme l'ont fait les hussards noirs d'hier. Que dire de ces professeurs des lycées et de facultés qui parfois ont enseigné la trahison plutôt que l'amour de leur pays.



L'histoire d'un peuple de plus de 1 300 d'âge n'a jamais été un long fleuve tranquille de Bisounours, de gentils, d'anges, d'amour et piété. Chacun le devine, et chacun en sait assez sur notre Histoire de France pour savoir qu'il y a eu du bon et du mauvais dans la glorieuse et tragique histoire de notre pays. Outre que c'est l'un des plus vieux pays du monde avec la Chine sans doute, la France n'est pas exempte de défauts, et de qualités diverses et variées.

Saint Louis ne fut pas un ange pour les Juifs, et le Pont Neuf s'en souvient encore. Pas plus que Philippe Auguste, etc. ([Source](#))

Que faisaient donc les autres peuples ?

Les différents massacres au Moyen-Orient par les Arabo-musulmans jusqu'aux Indes sont connus, ceux des Turcs esclavagistes en Europe, ceux des Africains entre eux (*Lire l'Histoire de l'Afrique de Bernard Lugan*), les marchés

d'esclaves partout dans le monde, de l'Asie à l'Afrique sans compter le cannibalisme fréquent en Afrique comme en Océanie, et ailleurs ! Pas besoin de remonter aux Grecs, aux Carthaginois, aux Romains, aux Arabes durant les massacres des Berbères et leur mise en esclavage. C'est l'histoire de l'humanité où le captif devient une nourriture, un esclave, un produit, une force de travail, et ce, depuis la nuit des temps.



Les razzias et les captures d'esclaves noirs par les Arabo-musulmans durant 14 siècles.

La France fut avec l'Angleterre celles qui mirent fin à ces horreurs tribales en Afrique, qui mirent fin à l'esclavage, et qui poursuivirent les négriers sur toutes les latitudes, et chassèrent les roitelets esclavagistes en Afrique. Ce sont des Serbes, des Polonais, des Autrichiens qui mirent fin à la traite des Blancs par l'Empire ottoman. C'est la France qui mit fin à la chasse aux esclaves des barbaresques en conquérant Alger.

Au XVII^e siècle, Colbert imagina d'introduire de l'humain

dans cette traite négrière qu'en 2020, nous trouvons infâme à juste titre.

Le XVII^e siècle n'est pas le XXI^e. De l'eau a coulé sous la Seine. Il inventa le Code noir ! Celui-là même que d'autres Noirs, des Africains, 300 ans plus tard dénoncent alors même que les plus légitimes seraient les Antillais ! Ceux que les Africains appellent « les Bounty », *noir devant, blanc dedans*, comme ils disent. J'ai longtemps fréquenté, dans le cadre de mon travail, des Antillais et des Africains. J'ai souvent été frappé par le mépris que beaucoup d'Africains avaient envers les Antillais, alors que moi j'étais fasciné par la créativité de ces Antillais. Ils ont su créer de toutes pièces une véritable culture, une langue, le créole, une cuisine, des vêtements, et une histoire.

On ne peut pas dire que l'Africain a su faire la même chose. L'Antillais a subi dans sa chair, la douleur et la violence de l'esclave que ses ancêtres africains ont vendu aux négriers. L'Antillais a souffert de sa condition de bête de somme. L'Africain dit qu'il a conquis son indépendance, tandis que l'Antillais était un esclave libéré par les Blancs. Deux mentalités... C'est le vendeur, le voleur qui se moque de sa victime.

Colbert était un homme de son temps, qui lui était esclavagiste.

Pourtant, il a fait un Code pour faire de l'esclave un humain à respecter. Il fut maudit par les esclavagistes pour ça, et aujourd'hui, 300 ans plus tard, ce sont des Africains qui voudraient refaire l'Histoire de France et condamner à la destruction tous nos hommes politiques, grands et moins importants.

Est-ce que nous, Français de métropole et d'Outre-mer, demandons à ces Africains de démolir leurs idoles, leurs grands hommes africains, leurs écrivains, leurs savants,

leurs inventeurs ? **Non**, et pour cause... Seuls des Africains récents sont connus en Afrique à commencer par l'incontournable **Nelson Mandela**, soutien du FLN à une époque, et de grands écrivains comme **Léopold Senghor**, **Houphouët Boigny** qui sont passés par des écoles prestigieuses française et un que j'aime beaucoup, **Tidiane N'Diaye** et son livre **Le Génocide Voilé**.

Le Code noir, qu'est-ce que c'était ?

Une aberration à notre époque, une avancée sociale pour les esclaves au XVII^e siècle. Une série d'articles énonçant les droits et les devoirs des maîtres et des esclaves. **Ne jamais perdre la dimension du contexte historique**.

Savoir s'élever, prendre de la hauteur, et comprendre que le Code noir, ce n'était pas le Code civil de Napoléon 1^{er} qui, à certains égards, était loin d'être sympathique en matière des droits de la femme et de son égalité en droits avec les hommes.

Toujours juger en fonction du contexte et non faire comme ces abrutis de gauchistes acculturés et autres abrutis d'antiracistes, prendre le texte au premier degré.

Quelques exemples :

Art. 1 : *Voulons que l'édit du feu roi de glorieuse mémoire, notre très honoré seigneur et père, du 23 avril 1615, soit exécuté dans nos îles ; se faisant, enjoignons à tous nos officiers de chasser de nos dites îles tous les juifs qui y ont établi leur résidence, auxquels, comme aux ennemis déclarés du nom chrétien, nous commandons d'en sortir dans trois mois à compter du jour de la publication des présentes, à peine de confiscation de corps et de biens.*

Code noir antisémite donc ! Je n'ai jamais entendu un juif se référer au Code noir pour défendre sa cause.

Art 2/ 3/ 4/ 5 : Ces articles ont trait au baptême et à l'instruction religieuse des esclaves, et à l'interdiction aux protestants de convertir les esclaves.

Où sont les réclamations des protestants se référant au Code noir ?

Art 6/ *Enjoignons à tous nos sujets, de quelque qualité et condition qu'ils soient, d'observer les jours de dimanches et de fêtes, qui sont gardés par nos sujets de la religion catholique, apostolique et tomaine. Leur défendons de travailler ni de faire travailler leurs esclaves auxdits jours depuis l'heure de minuit jusqu'à l'autre minuit à la culture de la terre, à la manufacture des sucres et à tous autres ouvrages, à peine d'amende et de punition arbitraire contre les maîtres et confiscation tant des sucres que des esclaves qui seront surpris par nos officiers dans le travail.*

On peut, pour l'anecdote, se rappeler qu'en ce moment, où est remis en cause le repos hebdomadaire du dimanche des travailleurs, et qu'un minable Raffarin a trouvé lui, tout à fait normal de supprimer le lundi de Pentecôte.

Art 9/ *Les hommes libres qui auront eu un ou plusieurs enfants de leur concubinage avec des esclaves, (...) seront chacun condamnés en une amende de 2 000 livres de sucre, et, s'ils sont les maîtres de l'esclave de laquelle ils auront eu lesdits enfants, voulons, outre l'amende, qu'ils soient privés de l'esclave et des enfants, et qu'elle et eux soient adjudés à l'hôpital, sans jamais pouvoir être affranchis. N'entendons toutefois le présent article avoir lieu lorsque l'homme libre qui n'était point marié à une autre personne durant son concubinage avec son esclave, épousera dans les formes observées par l'Église ladite esclave, qui sera affranchie par ce moyen et les enfants rendus libres et légitimes.*

En clair, les maîtres mariés ayant eu des enfants avec une esclave qui ne lui appartient pas, devaient être condamnés. Celui qui n'était pas marié, et a eu des enfants avec son esclave, devait se marier avec elle. Celle-ci était affranchie ainsi que ses enfants devenus légitimes. Elle y a comme ça, une soixantaine d'articles codifiant les règles et la conduite.

Art 7/8 : ayant trait aux protestants à qui l'on interdisait de fait leurs présences et leur commerce.

On se doute bien que la réalité sur le terrain, les hommes en place, la mentalité des esclavagistes a fait qu'être un esclave en Martinique, en Guadeloupe, en Guyane et autres, n'a pas été un camp de vacances et que l'horreur d'une situation ne pouvait pas être compensée par un Code, même noir. Cependant, c'était le seul Code qui existait dans le monde et servait de maigre protection, sous la surveillance des officiers du roi. Ailleurs, c'était la castration, le fouet, les sévices, et la mort programmée. Se souvenir du contexte de l'époque. ([Source](#))

Ces Noirs mis en esclavage furent vendus par les ancêtres de ces Africains qui, aujourd'hui, manifestent et revendiquent la mort de l'Occident blanc.

Quelle entourloupe tout de même ! Certes, ces enfants d'Africains vendeurs de Noirs aux négriers ne sont pas responsables des crimes de leurs ancêtres. Pour autant, leur manque de culture historique est flagrant. Ils doivent savoir qu'ils ont des ancêtres pas si innocents que ça, et donc pas si victimes qu'ils le disent.

Nous, les Blancs de France, nous ne sommes pas responsables des crimes des équipages de négriers, des marins et de leurs commanditaires de Bordeaux et de Nantes qui vivaient à cette époque. Pas plus d'ailleurs que les habitants de ces villes en 2020 ! Eux non plus ne sont pas responsables. Ils n'ont

aucune raison de mettre un genou à terre comme ces lâches qui le font.

Par contre, les gauchistes, ces gosses à papa, ces Antifas, ces Black-Blocs, tous ces imbéciles de petits Blancs demeurés qui participent à ces manifestations, sont de vrais collabos dignes des années noires, et se comportent comme de vrais fascistes.

Gérard Brazon